

Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques

Session du 10 février 2022

Discours d'ouverture

Intervention de Stéphanie MAZA

Conseillère départementale Pau 1

Présidente du groupe de la gauche départementale

Monsieur le Président, chers collègues,

Nous vous remercions de cet hommage qui vient d'être rendu. Et je remercie Marie-Pierre pour le texte qu'elle nous a livré ce matin.

D'autres temps d'hommage suivront, mais il était nécessaire et important, qu'un temps partagé par les élus départementaux trouve sa place ici.

Aujourd'hui évidemment, nous avons tous à l'esprit, et plus particulièrement nous, les élus de la gauche dans ce département, une histoire particulière, celle de Jo Labazée.

Beaucoup de choses ont été dites sur son parcours, les fonctions qu'il a pu exercer, ses valeurs, profondément marquées à gauche, et son amour inconditionnel pour ce Département.

Rendez-vous compte, il a siégé près de 40 années ici même, dont 35 ans dans l'opposition !

Sa pugnacité et sa résilience ont été remarquables. Il n'a jamais abandonné son engagement public au service des autres, tout au long de sa vie, dans ses fonctions au plus haut-niveau, en tant que parlementaire ou vice-président du Conseil national de Protection de l'enfance, ou dans ses engagements associatifs, et privés, au plus près des personnes et de son territoire, en Béarn, et au Pays Basque. Homme de conviction, chaleureux, Jo aimait passionnément l'action publique et les Pyrénées-Atlantiques qu'il a servies avec un immense dévouement.

Autrefois instituteur, il avait à cœur l'intérêt général et une attention particulière pour la jeunesse – il avait d'ailleurs organisé des Assises de la Jeunesse

pendant son mandat de Président, initié le collège Pierre Emmanuel – et il avait surtout le goût de la transmission.

A titre personnel, et comme beaucoup de mes camarades à mes côtés, c'est cette transmission et son esprit d'équipe dont nous sommes les héritiers aujourd'hui.

Il aimait s'entourer, faire confiance. C'était un véritable meneur d'hommes.

En 2011, lorsqu'il parvient enfin à faire gagner les valeurs de la gauche dans ce Département, il constitue une équipe à laquelle il va véritablement faire confiance, qu'il va mettre au travail, et dont il va accompagner le sens de l'engagement.

Toutes celles et ceux qui l'ont entouré à ce moment-là savent à quel point son propre engagement le rendait exigeant. Il l'a été avec nous tous, d'abord parce que c'était un grand bosseur, mais aussi parce qu'il aimait les gens tout simplement, et qu'il savait la nécessité de travailler dur pour créer la justice sociale.

Il a su se battre en ce sens pour les personnes âgées, les personnes handicapées, les enfants à protéger et tant d'autres encore, auprès des plus démunis.

Je retiendrai son approche profondément humaniste et sociale de la politique, d'abord dans le dialogue, en écoutant ses interlocuteurs, l'écoute, la réflexion et enfin l'action au service des autres.

Cette intelligence collective et le respect dû à la parole de l'autre a su guider son action et doit, sans doute, continuer à nous guider dans l'exercice de nos mandats.

Lorsque la concertation, l'ouverture aux idées des autres permettent d'œuvrer dans la bonne direction, c'est-à-dire celle de l'intérêt général, il n'y a aucune raison d'en avoir peur.

Vous-même, Monsieur le Président, vous savez y recourir, par exemple en élaborant le Budget participatif, actuellement transfrontalier, ou encore dans la mise en œuvre de « Présence Médicale », ou dernièrement dans un groupe de travail élargi sur l'avenir des politiques départementales.

C'est en sens que les élus du groupe de gauche souhaitent travailler, je l'ai dit à plusieurs reprises, mais malheureusement, il arrive que nous nous heurtions à des portes qui se referment et pire, des positions dogmatiques qui ne nous font pas beaucoup progresser.

Et s'il est un domaine dans lequel nos visions diffèrent, c'est bien celui du social, des solidarités humaines. Il serait trop simple de vous reprocher un manque de moyens, car nous parlons d'actions qui sont tout sauf mathématiques ou comptables. Mais il s'agit d'un modèle à revoir, de paradigme à changer et de méthode à instaurer.

Nous avons tous ici été profondément heurtés par le scandale Orpea, qui a simplement mis au jour ce que chacun savait depuis bien longtemps. Les intérêts privés ne font pas bon ménage avec les intérêts publics.

La semaine dernière, vous avez communiqué avec l'Agence Régionale de Santé sur les dispositifs de signalement, dispositifs qui ont permis 82 signalements en 2021.

Ces signalements, s'ils sont salutaires et bienvenus, ne peuvent, ni ne doivent, se substituer aux contrôles diligentés par les autorités compétentes. Vous avez d'ailleurs communiqué sur votre volonté de faire procéder à des inspections y compris sans suspicion de maltraitance.

L'encadrement et le bon traitement de nos personnes âgées, qui plus est vulnérables, ne peut être laissé - aux personnels lanceurs d'alerte, qui sont sous la pression du volume, de leur employeur, - ou bien des membres de la famille qui, bien souvent, ne peuvent pas voir la réalité du fonctionnement au quotidien au travers de leurs visites hebdomadaires ou mensuelles.

D'autre part n'est-il pas un peu illusoire, ou naïf, de penser que seuls les signalements vont changer quoi que ce soit ?

En confiant des maisons de retraite à la gestion privée comment imaginer qu'il pourrait en être autrement ?

Comme le disait déjà très bien, Milton Friedman, économiste libéral, s'il en est un, la seule responsabilité morale d'une entreprise est de faire des profits. A fortiori, lorsqu'il s'agit d'un grand groupe coté en Bourse.

Alors nous ne sommes pas de doux rêveurs et n'avons rien contre l'entreprise privée. Une entreprise cherche à gagner de l'argent, c'est ainsi et ce n'est pas le sujet.

En revanche, faire des profits pour rémunérer les actionnaires, qui, eux, n'ont aucun contact avec leurs « clients », ici, nos personnages âgés, pose la question de la fameuse grande Loi sur l'Autonomie qui ne peut plus être une arlésienne.

Car comment penser que toutes les économies faisables ne seront pas faites. Que ce soit sur les salaires des personnels, sur les services aux clients, sur la nourriture, sur tout, lorsque le rendement exigé par les actionnaires est de 10% à l'année ?

Il ne sert pas à grand-chose d'accuser Orpea ou d'autres gestionnaires d'EHPAD, lorsque les seuls garde-fous sont des inspecteurs du travail dont le nombre fond comme neige au soleil, ou d'un dispositif de signalement. C'est le système qu'il faut remettre en cause.

En 1999, le Conseil général, sous la présidence de François Bayrou, met en œuvre, à l'époque, un schéma gérontologique qui ouvre le nombre d'autorisations de lits lucratifs au même nombre que ceux ouverts aux lits habilités à l'aide sociale aux tarifs maîtrisés (c'était alors une volonté affichée du 50/50).

C'est dans ces années 2000 que la grande impulsion lucrative a été donnée, nous en voyons aujourd'hui le résultat. Le tir a été quelque peu rectifié en 2006 avec un nouveau schéma mais ce n'est pas suffisant. **Il faut, et nous n'avons eu de cesse de le demander, des contrôles des structures privées à qui nous donnons de l'argent public.** C'est le cas pour les EHPAD, pour les services d'aide à domicile et pour toutes les garanties d'emprunt que nous accordons. **Mettons les moyens de contrôler nos politiques publiques ! Et pour cela, il faut des agents qui aillent dans les établissements, sur le terrain.**

Dans ce budget 2022, vous tâchez de rééquilibrer certaines choses. Un premier budget de mandature important en termes financiers, parce que les ressources sont là. Un effort sur le logement, nous l'appelions de nos vœux, un effort dans le domaine des politiques sociales, en application de la Loi, **mais, en revanche, toujours aucun signe d'évaluation des politiques publiques.**

Alors des questions demeurent !

La délégation de la prévention telle que vous l'avez organisée est-elle efficace, suffisante ?

Les moyens sont-ils suffisants dans les services sociaux ?

La protection de l'enfance est-elle efficiente ?

L'insertion des bénéficiaires du RSA est-elle suffisante ?

Les personnes en situation de handicap ne cumulent-elles pas les difficultés ?

Nous y reviendrons d'ailleurs pour évoquer le sort des personnes qui accompagnent les élèves handicapés à l'école.

Bref, où sont les indicateurs et quand aurons-nous enfin une évaluation qui nous permet d'ajuster nos politiques et garantir le bon usage des deniers publics ?

Et puis une dernière question, dans un contexte où la défiance envers les Institutions est toujours plus forte, que faisons-nous pour favoriser l'accès aux services publics ?

Nous présenterons tout à l'heure une motion en ce sens et reviendrons sur le « tout numérique » qui ne peut être une réponse suffisante lorsque tout simplement, les usagers veulent pouvoir échanger avec une personne. Comment comprendre la redistribution si, en face, personne n'incarne l'action publique ?

De la même manière que l'on ne peut pas gérer un établissement pour personnes âgées à distance, on ne peut pas se dédouaner de ses responsabilités en déléguant ou demandant des bilans sous forme de documents. Je le redis, il faut des agents qui aillent sur le terrain.

Nous, élus, faisons remonter les alertes, les difficultés lorsque les administrés nous les signalent, que ce soit pour des délais trop longs, des procédures trop lourdes ou des défaillances plus graves.

Mais cela ne suffit pas. Chaque structure qui touche aujourd'hui de l'argent public doit être contrôlée. Il ne s'agit pas de contrôler qui aura la plus belle plaquette de rapport d'activité mais bien d'aller observer les conditions de travail, écouter la parole des professionnels, des usagers-bénéficiaires, et réfléchir ensemble à lever les difficultés, que parfois, de bonne foi, on ne soupçonne pas.

C'est là le sens de l'action publique à laquelle nous voulons participer. Cela vaut pour le social, mais aussi pour la Fibre, pour l'immobilier d'entreprise, pour les structures que nous accompagnons financièrement.

C'est d'ailleurs dans cet esprit que nous demandons que soit retiré le rapport de la commission permanente relatif au financement d'un centre porté par la Ville de Bayonne pour le rugby professionnel, pour laquelle la participation du Département à hauteur de 2,5 millions d'euros, nécessite a minima un examen plus approfondi et collégial.

Evidemment toutes ces questions s'inscrivent dans la lignée des valeurs de gauche, tout simplement parce que les politiques sociales et la bonne gestion de l'argent public sont nos priorités.

Au moment où nous disons au revoir à une grande figure politique dans ce département, je veux réaffirmer, au nom de tous mes amis du groupe de gauche, que nous continuerons à porter l'héritage de son action et surtout, exprimer la fierté qui est la nôtre d'avoir croisé le chemin de Jo Labazée.

Je vous remercie.